

M. PARENT: La National Sand and Material Company semble aussi travailler pour le département aux améliorations du canal Welland?

Je désirerais savoir pourquoi la même compagnie a reçu 70 cents la verge pour des travaux faits sur le canal maritime de Welland, tandis qu'elle a fourni pour améliorations au canal Welland 671 verges cubes de gravier à une piastre la verge cube?

L'hon. M. REID: Si je me souviens bien, voici la raison: Dans un cas il leur fallait transborder le gravier sur des camions ou autres voitures de cette espèce, et le livrer à une distance assez considérable. L'on a donc ajouté au prix de la livraison du sable sur le quai celui du transport jusqu'aux travaux. Le gravier a été livré dans le canal, près des travaux.

M. PARENT: A-t-on payé plus pour le sable ou pour le gravier?

L'hon. M. REID: Le sable est livré à l'entrée du canal. L'on paie un prix plus élevé lorsqu'il est livré près des travaux, dans le canal même. Il y a des frais additionnels, naturellement, pour le transbordement du sable depuis les lacs de l'Ontario jusqu'au lieu des travaux.

M. PARENT: D'après l'explication qui nous est donnée, la National Sand and Material Company a reçu 70 cents la verge cube pour le sable livré à un certain endroit, et lorsqu'il a été livré ailleurs, il a reçu un dollar la verge cube. Or, d'après les chiffres qui figurent à la page W-47 du Rapport de l'auditeur général, l'on a payé une somme additionnelle de \$1.50. Il semblerait que les prix varient très souvent en ce qui concerne cette compagnie. Je désirerais savoir pourquoi l'on a du sable dans certains cas, et du gravier dans d'autres?

L'hon. M. REID: D'après ce que j'ai compris les matériaux sont livrés à différents endroits dans le voisinage des travaux, et ils ne sont pas toujours livrés au même endroit. N'ayant pas le contrat en mains, je ne pourrais préciser davantage, mais mes fonctionnaires me disent que cette différence est due à ce que la livraison se fait à divers endroits le long du canal.

M. PARENT: Le ministre sait-il qui sont les directeurs de la Sand and Material Company?

L'hon. M. REID: Je n'ai jamais entendu le nom d'un membre de cette compagnie, et n'en sais rien. Je ne sais pas si quelqu'un de mes fonctionnaires le sait. Le

[L'hon. M. Reid.]

seul que mes fonctionnaires connaissent est M. Dick, qui semble...

M. McMASTER: Dick qui?

L'hon. M. REID: M. Dick; c'est son nom. C'est celui qui dirige la compagnie; en tout cas c'est celui qui fait affaires avec les fonctionnaires du ministère.

M. PARENT: Je vois qu'il a été dépensé un total de \$2,642,110.37 pour les contrats adjugés, ce qui excède quelque peu les chiffres mentionnés récemment par le ministre.

L'hon. M. REID: A quelle page du rapport de l'auditeur général mon honorable ami fait-il allusion?

M. PARENT: Page W-3.

L'hon. M. REID: Très bien.

M. PARENT: La Dominion Dredging Company a obtenu un contrat à commission. Avait-on demandé des soumissions?

L'hon. M. REID: Ainsi que j'ai dit, des soumissions avaient été demandées en premier lieu, et les travaux ont été continués jusqu'à la guerre alors que nous avons réglé avec les entrepreneurs et cessé les travaux. Après l'armistice, lorsque les travaux ont été repris, la Canadian Dredging Company et les autres que j'ai nommés, ont été engagés pour continuer les travaux à commission. Le 1er janvier, lorsque nous avons renouvelé leurs contrats sur cette base, il a été très bien entendu que le temps était arrivé pour demander des soumissions et des instructions ont été données aux ingénieurs de préparer des plans et devis afin que nous puissions faire les adjudications. Il a fallu le temps de le faire. Une section est prête à mettre une adjudication et les trois autres seront prêtes dans deux ou trois semaines.

M. PARENT: C'est-à-dire qu'il y a eu un temps, à la veille de la guerre, où ces divers entrepreneurs étaient à l'œuvre sur ces travaux.

L'hon. M. REID: Oui.

M. PARENT: Alors, étant données les conditions qui ont prévalu durant la guerre, le ministère a craint que les entrepreneurs perdent de l'argent, et il a discontinué les travaux, réglant avec les entrepreneurs. Maintenant que la guerre est finie, le ministère ne demande pas de soumissions, et se contente de permettre aux mêmes entrepreneurs de continuer au prix coûtant plus pourcentage de huit ou dix pour cent. Est-ce bien cela?